

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009

### DELIBERATION

#### **OBJET : Lomener – acquisition de la parcelle EL 89 p**

---

Rapporteur : Vincent HUBY

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour du chemin du Bois d'Amour et de la route du Perello, il est nécessaire d'acquérir 66,20 m<sup>2</sup> de la parcelle EL 89.

Les services de France domaine ont estimé la valeur vénale de ce bien à 125 € HT le m<sup>2</sup> assortie d'une marge de négociation de 15 %.

Outre la perte du terrain, le propriétaire devra démolir et reconstruire sa clôture existante constituée d'un muret.

Le prix de cession du terrain, conformément à l'avis des domaines, peut donc être fixé à 140 € HT le m<sup>2</sup> soit un prix total de 9 268 € HT ce qui représente 12 % d'augmentation par rapport à l'estimation des domaines.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- APPROUVE l'acquisition d'une partie de la parcelle EL 89 au prix de 140 €/m<sup>2</sup>, frais de géomètre et de notaire en sus ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire,

Loïc LE MEUR